

# Ateliers de Comptabilité approfondie

## FICHE N°1 : Difficultés comptables

### CAS N°1 : Changement de méthode comptable

La société TILDA décide au 01/01/N de changer de méthode d'évaluation de ses stocks de produits finis en évaluant ses stocks au PEPS à la place du CMP.

Elle vous communique les informations suivantes :

Éléments	CMP	PEPS
Stocks de produits finis au 31/12/N-1	30 000 000 F	42 000 000 F
Stocks de produits finis au 31/12/N	35 000 000 F	48 000 000 F

L'impact du changement de méthode est jugé significatif par la direction de l'entité.

#### ↳ Mission :

1. Quelle est la norme comptable internationale qui régit les changements comptables ?
2. Préciser les divergences entre cette norme et les dispositions du SYSCOHADA.
3. Sous quelles conditions ce changement de méthode est-il possible ?
4. Présenter les écritures nécessaires au 01/01/N et 31/12/N.
5. Déterminer les conséquences d'une évaluation des stocks de produits finis au CMP à la place du PEPS. Passer l'écriture correspondante au 01/01/N.
6. Quelles informations doivent être fournies dans les Notes annexes en lien avec ce changement de méthode ?

### CAS N°2 : Provisions

Le conseil d'administration (CA) de la société TETA constate en Septembre 2022 les difficultés rencontrées face à la concurrence et décide d'arrêter une branche d'activité.

Le plan de restructuration a été formalisé et détaillé par le CA le 25 novembre 2022.

La direction a manifesté ses intentions publiquement aux représentants du personnel de l'entité et l'annonce a été faite aux personnes concernées le 15 décembre 2022.

Le budget relatif à cette opération de restructuration se présente comme suit :

- ⇒ Coût de reconversion du personnel conservé : 60 000 000 F
- ⇒ Indemnité de rupture de contrat avec le fournisseur : 25 000 000 F ×
- ⇒ Frais de déménagement de matériels réutilisables : 6 000 000 F
- ⇒ Indemnités de licenciement : 145 000 000 F ×
- ⇒ Dépenses de modernisation des réseaux de distribution : 15 000 000 F.
- ⇒ Abandon de matériels qui seront cédés à 30 000 000 F pour une valeur comptable de 40 000 000 F. ×

#### ↳ Mission :

1. Justifiez que la constitution d'une provision pour restructuration est nécessaire au 31/12/2022 pour la société TETA.
2. Évaluez et comptabilisez la provision pour restructuration au 31/12/2022.
3. Rappelez les provisions interdites par les normes IFRS.
4. Citez deux (02) provisions prévues par le SYSCOHADA susceptibles de faire l'objet d'une actualisation.
5. Après avoir rappelé sa définition, exposez le traitement comptable d'un passif éventuel.

Snd - Cas pratiques de Techniques comptables approfondies - TCA/2023

$$dC = \frac{200}{5} = 40\%$$

$$dS = 2 \times 40\% = 80\%$$

$$\text{Coef} = \frac{1 - 80\%}{1 - 40\%} = \frac{20\%}{60\%} = \frac{1}{3}$$

abuse d'assurance

$$\text{compte} - \frac{200}{100} = 2,5 = 2$$

$$\frac{1200}{100}$$

$$\frac{100}{100}$$

amortissement dégressif

**CAS N°3 : Événements postérieurs à la clôture**

La réunion du conseil d'administration de la société SIGMA en vue de l'arrêté des comptes de l'exercice 2022 est fixée au 15/03/2023. Les événements suivants se sont produits entre les dates de clôture et d'arrêté des comptes de la SA SIGMA au titre de l'exercice 2022 :

**Opération 1 :**

Au 31/12/2022, deux clients BARRY et KEITA font apparaître des retards de paiements importants. Les montants TTC des créances sont de 2 360 000 F pour le client BARRY et 3 540 000 F pour le client KEITA.

La créance sur ces clients a été classée en douteuse et a fait l'objet d'une dépréciation de 40 %.

Le 15 mars 2023, le client BARRY notifie son dépôt de bilan avec un risque de non recouvrement de la créance de 75 % et le client KEITA règle la totalité de sa créance TTC.

**Opération 2 :**

Un litige au tribunal de travail est provisionné au passif du bilan au 31/12/2020 pour 25 000 000 F.

Une décision du tribunal intervient le 25/03/2023 condamnant la société SIGMA à verser une indemnité de licenciement de 20 000 000 F. La société n'a pas fait appel et a versé l'indemnité.

**Opération 3 :**

L'entité THALES évalue au 31 décembre 2022 ses stocks marchandises en utilisant la méthode FIFO à 85 000 000 F dans une situation de récession et d'autres tendances négatives du marché.

Ces stocks dépréciés n'ont pas pu être vendus au mois de janvier 2023.

Elle vend enfin le 25 février 2023 ses stocks de marchandises pour 72 000 000 F.

**Opération 4 :**

Un incendie survient fin janvier 2023 et détruit un atelier représentant 20 % de la capacité de production de SIGMA. La perte occasionnée est estimée à 40 000 000 F. Elle est en partie compensée par les indemnités d'assurance et ne met pas en péril la pérennité de la société.

**Opération 5 :**

Le client SAMBA a retourné le 15/01/2023 des marchandises livrées le 28/12/2022 par la société SIGMA pour défauts de qualité des articles. Le montant HT de la facture est de 8 000 000 F.

**Opération 6 :**

La société SIGMA détenant un portefeuille de titres à la clôture de l'exercice constate une chute des cours de bourse début 2023. La perte probable est estimée au 10/03/2023 à 20 000 000 F.

**Opération 7 :**

La société SIGMA dispose de deux terrains hors exploitation dont les valeurs comptables sont les suivantes : T1 : 60 000 000 F et T2 : 80 000 000 F.

Envisageant la vente de ces actifs non liés à l'exploitation, elle a fait procéder à une expertise dont les résultats communiqués le 10/02/2023 sont les suivants :

⇒ T1 : 52 000 000 F ;

⇒ T2 : 200 000 000 F.

**Opération 8 :**

Un litige avec un client débuté en 2022 a fait l'objet d'une provision d'un montant de 40 000 000 F.

Le jugement rendu le 15/02/2023 condamne la SA SIGMA au versement d'une somme de 35 000 000 F. Il ne sera pas fait appel de cette décision par l'une ou l'autre partie.

**Opération 9 :**

En février 2023 débute un litige peu important résultant d'événements survenus après la date de clôture.

**Opération 10 :**

Dépôt de bilan en février 2023 du principal fournisseur de la société SIGMA qui lui livrait une matière première dont il détenait le quasi-monopole.

**↳ Mission :**

Analysez ces opérations et présentez les écritures nécessaires à la clôture de l'exercice 2022.

Snd – Cas pratiques de Techniques comptables approfondies - TCA/2023

### CAS N°4 : Provision pour garantie accordée aux clients

La société DELTA accorde une garantie pièces et main d'œuvre de 2 ans sur les produits qu'elle vend. Au cours de l'année N, elle a vendu 60 000 produits. Selon les données des années antérieures, 75% des produits vendus n'auront aucun défaut, 25% présenteront un défaut pour lequel le coût de réparation est estimé à 4.000 F par article. 80% des clients concernés demanderont une réparation. Au 31/12/N, 3 000 produits ont été retournés par les clients sur les ventes de l'année N.

#### ↳ Mission :

1. Rappeler les conditions de comptabilisation d'une provision.
2. Calculer le montant de la provision pour l'exercice N.
3. Présenter l'écriture nécessaire au 31/12/N.

### CAS N°5 : Provision pour bons de réduction et cartes de fidélité

La société PRIMAS commercialise des produits électroménagers pour le grand public sur internet. La société PRIMAS a mis en place pour ses clients un système de points « fidélité » leur accordant des points à chaque achat effectué dans ses magasins ou en ligne.

Le système de points « fidélité » de société PRIMAS fonctionne de la façon suivante :

« Lorsque le total de 400 points est atteint dans un délai de 12 mois, le client reçoit un bon de réduction d'une valeur de 15 000 F valable deux ans ».

Le suivi statistique des points fidélité fournit les informations suivantes :

- Nombre de points alloués au cours de l'exercice N : 800 000 ;
- Pourcentage et valeur des droits transformés en chèques réduction : 90%
- Pourcentage et valeur des chèques réductions effectivement présentés : 95%

$$\frac{800.000}{400} \times 15.000$$

#### ↳ Mission :

1. Évaluer la provision pour points « fidélité » à constituer au 31/12/N.
2. Effectuer les enregistrements comptables nécessaires au 31/12/N sachant que la provision au 31/12/N-1 s'élevait à 20 000 000 F.

### CAS N°6 : Abonnement de produits et de charges

La société SIGMA vous demande d'appliquer la méthode de l'abonnement pour l'exercice N.

Les produits et charges à abonner sont les suivants :

- ⇒ Charges d'assurance : 15 000 000 F réglées tous les trois mois à compter du 01/08/N ;
- ⇒ Charges d'intérêt : relatives à l'emprunt de 200 000 000 F effectué le 01/09/N au taux annuel de 6% remboursable in fine. La première annuité sera payée le 31/08/N+1.
- ⇒ Dotation aux amortissements de l'exercice N : 36 000 000 F ;
- ⇒ Produits de location : location d'un immeuble de bureaux depuis le 01/03/N. Le loyer semestriel de 45 000 000 F est à encaisser à terme échu les 30/08 et 28/02 de chaque année.

En raison de sinistre important, le DFC constate le 01/11/N que sa prime trimestrielle passe à 16 200 000 F à compter de cette date.

#### ↳ Mission :

Enregistrez l'ensemble des écritures relatives à l'exercice N en appliquant la méthode de l'abonnement mensuel.

### CAS N°7 : Révision du plan d'amortissement d'une immobilisation

La SA ZETA a acquis le 01/03/N, un matériel industriel à 120.000.000 F HT destiné à être utilisé pendant 5 ans, puis être cédé au prix de 40.000.000 F au terme des cinq ans.

La production totale prévisionnelle est de 50.000 unités.

Au cours de l'exercice N, le matériel a fabriqué 15.000 unités.

Au 31/12/N+1, la société révisé ses hypothèses de la manière suivante :

- ❖ la durée d'utilisation sera de 7 ans ;
- ❖ la valeur résiduelle est estimée à 36 000 000 F;
- ❖ la production totale attendue de cet équipement devrait s'élever à 80 000 unités ;
- ❖ la production effectuée en N+1 est de 20 000 unités.

#### ➤ Mission :

Indiquez le traitement comptable à la clôture des exercices N et N+1.

### CAS N°8 : Valorisation des stocks

THALES a fabriqué au mois de décembre N un lot de 5.000 pièces aux conditions suivantes.

❖ Matières premières consommées	20 000 000 F ×
❖ Coût de stockage des matières premières	1 000 000 F
❖ Main d'œuvre directe	50 000 000 F ×
❖ Frais généraux variables de production	4 200 000 F ×
❖ Frais généraux fixes de production	8 500 000 F ×
❖ Frais d'administration générale	8 000 000 F
❖ Frais de commercialisation	7 500 000 F

Les installations de production ont été utilisées à 80% de leur capacité normale.

Le stock final est de 3 000 unités correspondant à une partie de la production du mois de décembre N.

Le prix de vente unitaire est estimé à 16 500 F.

Le stock de produits finis au 01/01/2022 était de 25 000 000 F.

#### ➤ Mission :

Évaluez et comptabiliser le stock au 31/12/2022.

### CAS N°9 : Frais de recherche et de développement

Un laboratoire pharmaceutique a engagé au cours de l'année N des dépenses de recherche et développement concernant un vaccin contre le COVID-19 pour un montant de 990 000 000 F, se décomposant ainsi :

- ✓ Frais de recherche fondamentale : 90 000 000 F
- ✓ Frais de recherche appliquée au vaccin : 250 000 000 F
- ✓ Frais de développement du vaccin : 650 000 000 F (dont 280 000 000 F de janvier à fin Mars et 370 000 000 F du début Avril à fin décembre N).

Tous ces frais ont été comptabilisés dans les comptes de charges concernés.

Les conditions d'activation sont réunies au début du mois d'Avril N.

Un brevet pour le vaccin a été déposé fin N moyennant 30 000 000 F de frais de dépôt payés par chèque. La date de début de consommation des avantages économiques est le 01/01/N+1 avec une durée estimée à 5 ans.

➤ Mission : Procéder à l'analyse comptable des opérations et passer les écritures nécessaires.

## \* CAS N°10 : Contrats pluri-exercices

La société THALES exerce son activité dans le secteur des grands travaux.  
Les informations suivantes, établies le 31/12/N, concernent le chantier A :

Chiffre d'affaires prévisionnel	720 000 000 F
---------------------------------	---------------

### ❖ Prévisions au 31/12/N

Dépenses réelles de N	120 000 000 F
Dépenses prévues pour N+1	150 000 000 F
Dépenses prévues pour N+2	330 000 000 F
Total	600 000 000 F

### ❖ Ajustement des réalisations et des prévisions au 31/12/N+1

Dépenses réelles pour N+1	231 000 000 F
Dépenses prévues pour N+2	429 000 000 F
Total	780 000 000 F

### ❖ Ajustement des réalisations au 31/12/N+2

Dépenses réelles pour N+2	429 000 000
---------------------------	-------------

A la signature du contrat le 10/01/N, une avance de démarrage de 25 % a été remise.

A l'achèvement le 01/10/N+2, une retenue de garantie de 10 % est opérée.

#### ✎ Mission :

Passer au journal de la société THALES toutes les écritures nécessaires de la signature du contrat jusqu'au 01/10/N+2 puis étudier leur incidence sur le résultat de chacun des exercices en utilisant la méthode à l'avancement.

## CAS N° 11 : IAS 20 Subventions publiques et informations à fournir

La société THALES acquiert le 01/04/N, un équipement industriel de 300.000 KF HT amortissable en mode linéaire sur 10 ans. Elle obtient de l'Etat une subvention de 120.000 KF le 10/03/N et sera encaissée le 25/03/N.

Elle acquiert le 01/07/N, un terrain pour 160.000 KF et une subvention de 96.000 KF lui a été accordée sous réserve que ce terrain soit détenu pendant 15 ans.

#### ✎ Mission :

1. Passer au journal de la société THALES toutes les écritures nécessaires pour N et N+1.
2. Pour l'outillage : traitez l'opération selon les deux options prévues par la norme IAS 20.

## CAS N°12 : Approche par composants - affectation des frais (IAS 16)

La société SIGMA a acquis un bâtiment administratif le 02 janvier N pour un prix de 750 000 000 F amortissable sur une durée d'utilité de 30 ans. Les frais d'acquisition de l'immeuble s'élèvent à 100 000 000 F. Le prix de l'ascenseur a été estimé à 150 000 000 F renouvelable au bout de 10 ans. La valeur résiduelle du bâtiment au terme de sa durée d'utilité est de 155 000 000 F.

L'ascenseur doit finalement être remplacé au bout de 8 ans pour 125 000 000 F HTVA 18%.

#### ✎ Mission : Présenter les écritures nécessaires en N et N+8.

Snd – Cas pratiques de Techniques comptables approfondies - TCA/2023

## CAS N°13 : Contrat à long terme

La société SIGMA exerce son activité dans le secteur des bâtiments et travaux publics. Monsieur FADEL DIALLO, directeur financier et comptable (DFC) de la société SIGMA, souhaite que vous vous occupiez de la comptabilisation d'un chantier en cours. À ce sujet, vous avez reçu le 15 novembre N un mail de sa part :

De : m.fadeldiallo@sigma.com

Date : 15/11/N à 12 h 45

Objet : Comptabilisation des chantiers

Bonjour,

Certains chantiers sont moins complexes que d'autres, et nécessiteraient, je pense, un suivi comptable plus simple. Serait-il possible d'appliquer la méthode à l'achèvement pour ces contrats ?

Afin de simplifier l'évaluation nécessaire pour comptabiliser les contrats à long terme, serait-il possible d'utiliser la mesure physique au lieu de la méthode définie dans le Document 2, pour déterminer le taux d'avancement ? Comment serait qualifiée cette opération ?

Cordialement,

MFD

### ↳ Mission :

1. Citer les conditions à respecter pour pouvoir utiliser la méthode à l'avancement.
2. Évaluer et comptabiliser les opérations nécessaires pour le contrat n°2022-15, pour les exercices N et N+1.
3. Justifier à l'aide des principes comptables les écritures pour l'exercice N+1.
4. Indiquer les conséquences sur le résultat pour les exercices N et N+1, et conclure.
5. Rédiger une courte note pour répondre aux questions posées par le DFC. Justifier vos réponses.

Afin de mener à bien votre mission, vous disposez des Documents 1 et 2.

### Document 1 : Informations relatives au chantier n°2022-15

La société SIGMA a commencé le 1<sup>er</sup> mars N un chantier de construction d'un immeuble de bureaux pour le compte d'un client. À cette date, la fin du projet était prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet N+1. Les charges engagées ont été enregistrées dans les comptes concernés.

Chantier n°2022-15	Année N	Année N+1
Prix de vente ferme	720 000 000 F	720 000 000 F
Charges cumulées engagées et acceptées par le client	189 000 000 F	409 200 000 F
Charges prévisionnelles totales	630 000 000 F	744 000 000 F

L'augmentation du coût total fait suite à de multiples intempéries et à un accident du travail, qui ont retardé l'avancement normal du chantier. La fin du chantier a été repoussée à juin N+2.

Malgré l'augmentation du coût global sur ce chantier, les dirigeants n'ont pas souhaité pour l'instant renégocier le prix de vente auprès du client.

Au 1<sup>er</sup> juillet N+1, la société SIGMA a facturé au client, en accord avec lui, 240 000 000 F HT.

### Document 2 : Méthodes de comptabilisation des contrats à long terme

La société SIGMA applique la méthode à l'avancement pour comptabiliser les contrats à long terme. Il utilise le ratio : (coûts des travaux ou services exécutés à la clôture / coût total prévisionnel), pour calculer le taux d'avancement.

# FICHE N°2 : Les opérations en devises

## CAS N°1 : Emprunt libellé en devises (article 56 AUDCIF)

Le 01/04/N, l'entité OMEGA emprunte 300 000 \$ au taux de 4 % auprès d'une banque américaine remboursable par 5 annuités constantes.

Les intérêts sont payés le 01/04 de chaque année à partir de N+1.

01/04/N	31/12/N	01/04/N+1	31/12/N+1	01/04/N+2	31/12/N+2
1 \$ = 460 F	1 \$ = 580 F	1 \$ = 585 F	1 \$ = 570 F	1 \$ = 550 F	1 \$ = 565 F

### Mission :

1. Présenter le tableau d'amortissement de l'emprunt en devises.
2. Présenter toutes les écritures nécessaires jusqu'au 31/12/N+2 en appliquant le PCGO.
3. Présenter toutes les écritures nécessaires jusqu'au 31/12/N+2 en appliquant le référentiel IFRS.

## CAS N°2 : Opérations en devises

Au cours de l'exercice N, la société TILDA a réalisé les opérations suivantes :

- ☞ Le 1<sup>er</sup> avril N, TILDA a emprunté à la banque Oméga de Londres une somme de 300 000 £ au taux d'intérêt de 4 % l'an remboursable par 3 annuités constantes de fin de période.
- ☞ Le 1<sup>er</sup> novembre N, elle adresse à son client Gamma une facture libellée en dollars de 80 000 \$ de marchandises.
- ☞ Le 15 décembre N, elle reçoit de son fournisseur TETA une facture de 50 000 \$ de marchandises. Au passage en douane, la société TILDA a payé les droits de douane et la TVA.
- ☞ Le 31 décembre N, la société TILDA constate qu'elle a en trésorerie (caisse en devises) 20 000 \$ et 12 000 £ acquis respectivement pour 500 F et 675 F.
- ☞ Le 1<sup>er</sup> février N+1, la société Gamma règle la société TILDA.
- ☞ Le 15 février N+1, la société TILDA règle son fournisseur TETA.

### Mission :

1. Présenter les écritures comptables nécessaires relatives à ces opérations pour les exercices N et N+1 selon IAS 21.
2. Présenter les écritures nécessaires selon le SYSCOHADA concernant l'emprunt et la créance sur Gamma.

Cours des devises du dollar et de la livre en FCFA

Dates	Dollar US	Livre Sterling
1 <sup>er</sup> avril N	525	680
1 <sup>er</sup> novembre N	490	590
15 Décembre N	520	660
31 Décembre N	480	700
1 <sup>er</sup> février N+1	530	695
15 février N+1	550	690
1 <sup>er</sup> avril N+1	575	670
31 Décembre N+1	560	650

### CAS N°3 : Couverture de change à terme

La société VEGA a acheté des marchandises le 01/11/N pour 200 000 \$ au cours de 1 \$ = 580 F. Le paiement est prévu le 31/01/N+1.

**1er cas :** Craignant une hausse du dollar, elle souscrit le 01/11/N un contrat d'achat à terme de 200 000 \$, au cours de 1 \$ = 595 F, échéance le 31/01/N+1.

**2eme cas :** Craignant une hausse du dollar, elle souscrit le 01/12/N un contrat d'achat à terme de 200 000 \$, au cours de 1 \$ = 595 F, échéance le 31/01/N+1.

#### ↳ Mission :

1. Évaluer et comptabiliser ces opérations dans les livres de VEGA.
2. Conclure dans les deux hypothèses suivantes :  
 Hypothèse 1 : le cours au 31/01/N+1 est de 1 \$ = 610 F  
 Hypothèse 2 : le cours au 31/01/N+1 est de 1 \$ = 590 F.

### CAS N°4 : Couverture ne fixant pas définitivement le cours à l'échéance

La société TETA a prêté le 01/10/N à sa filiale américaine un montant de 400 000 \$, remboursable le 31/01/N+1. Le cours du dollar au 01/10/N de 1 \$ = 560 F. Pour se couvrir, elle a emprunté 250 000 \$ à la City bank au même cours, remboursable le 31/01/N+1. Le cours au 31/12/N est de 1 \$ = 600 F

#### ↳ Mission :

Évaluer et comptabiliser ces opérations pour l'exercice N.

### CAS N° 5: Ajustement des provisions pour perte de change (articles 56, 57 et 58)

L'entreprise MEGALUX spécialisée dans le négoce international a réalisé, durant l'exercice N, certaines opérations libellées en dollar US. Les opérations non dénouées à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

1. Emprunt de 300 000 \$ le 01/07/N, au taux de 4% remboursable par 3 annuités constantes.
2. MEGALUX vend le 15/11/N des produits finis pour 200 000 \$, le règlement est prévu le 15/01/N+1. Corrélativement, elle achète le 15/12/N des matières premières pour 500 000 \$. Le règlement est prévu le 15/02/N+1.
3. Achat de marchandises le 15/12/N pour 120 000 \$. Paiement le 31/01/N+1. Pour se couvrir, elle a acheté à terme 120 000 \$, au cours de 1 \$ = 525 F.
4. Elle a des dettes et créances en Yens à la même échéance au 31/12/N.

Gain latent sur dettes : 15 000 000 F et perte latente sur créances : 25 000 000 F.

Dates	01/07/N	15/11/N	15/12/N	31/12/N	15/01/N+1	15/02/N+1
Cours du \$	505 F	510 F	515 F	530 F	545 F	520 F

#### ↳ Mission :

Procéder à l'analyse comptable des opérations et passer les écritures nécessaires en N.

### CAS N°6 : Créance douteuse en devises

La société SIGMA a vendu des marchandises le 01/04/N 150 000 \$ à un client US. Au 31/12/N, la perte probable de la créance est estimée à 40%.

⇒ Au 01/04/N : 1 \$ = 610 F

⇒ Au 31/12/N : 1 \$ = 580 F

↳ Mission : Comptabiliser les écritures nécessaires au titre de l'exercice N.

### B. Crédit – bail

La société GALAXIE utilise depuis le 1<sup>er</sup> octobre N, un matériel industriel dont le financement est assuré par un contrat de crédit-bail mobilier.

Les caractéristiques de la location financement sont les suivantes :

Date de signature	01/10/N
Valeur de l'équipement	90 000 000 F
Valeur des redevances annuelles	15 000 000 F
Périodicité des redevances	Versement annuel en début de période
Prix d'option (option incitative)	20 400 000 F
Dépôt de garantie (payé le 01/10/N)	6 000 000 F
Durée du contrat	6 ans
Durée d'amortissement du matériel	8 ans
Taux d'intérêt implicite du contrat	8%

#### ↳ Mission :

1. Justifier le taux annuel d'actualisation de 8% à prendre en compte pour la comptabilisation du contrat de location financement.
2. Établir le tableau de remboursement de l'emprunt lié au contrat de location.
3. Présenter les écritures nécessaires pour les exercices N et N+1.

### C. Contrat pluri- exercice

La SA GALAXIE a signé le 01/02/N un contrat portant sur des travaux d'infrastructures dont la date d'achèvement est prévue le 01/10/N+1.

Le coût total prévisionnel est de 300 000 000 F et le prix de facturation est 450 000 000 F.

Le contrat prévoit une avance de démarrage de 40 % et une retenue de garantie de 10%.

Au 31/12/N, le coût réel des travaux exécutés est de 180 000 000 F.

#### ↳ Mission :

Présenter les écritures nécessaires pour les exercices N et N+1.

### D. Réévaluation des bilans

La société GALAXIE procède au 31 décembre N à une réévaluation légale de ses immobilisations corporelles et financières. Parmi celles-ci figure un ensemble immobilier acquis le 1<sup>er</sup> janvier N-4, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ❖ coût d'acquisition du terrain : 120 000 000 F ;
- ❖ coût d'acquisition du bâtiment industriel : 360 000 000 F, (durée d'utilité 30 ans) ;
- ❖ coût d'acquisition des titres de participation (contrôle exclusif) : 30 000 000 F ;

La valeur actuelle de l'ensemble immobilier au 31 décembre N est estimée à 525 000 000 F, dont 180 000 000 F pour le terrain et 450 000 000 F pour le bâtiment.

La valeur actuelle des titres de participation s'élève à 34 500 000 F.

Indice de réévaluation : 1,3.

#### ↳ Mission :

Présenter les écritures nécessaires pour les exercices N et N+1.

## FICHE N°3 : Les immobilisations corporelles

### CAS N°1 : Evaluation d'une immobilisation

La société MEGALUX a acquis le 01/02/N une machine à commande numérique (référence KL). La facture du fournisseur MATFORCE mentionne les informations suivantes :

- ☞ Prix d'achat brut HT : 59 000 000 F
- ☞ Remise 5 %
- ☞ Escompte de règlement 2%
- ☞ Frais de transport HT : 471 000 F HT
- ☞ Frais d'installation HT : 1 200 000 F
- ☞ Frais d'essais de fonctionnement HT : 1 800 000 F

L'intégralité de la facture sera payée le 15/02/N par virement bancaire.

Cet investissement est financé par un emprunt de 30 000 000 F contracté le 01/02/N au taux annuel de 8 % remboursable en 5 ans par annuités constantes. La première annuité sera versée le 01/02/N+1. La société a obtenu le 10/02/N une subvention de 24 000 000 F pour financer l'acquisition de la machine. Elle a été encaissée le 15/03/N par virement bancaire.

Le 10 juillet N, deux salariés de la société MEGALUX sont formés à l'utilisation de cette nouvelle machine par un salarié de l'entreprise MATFORCE. Une facture d'un montant de 1 500 000 F HT a été envoyée par MATFORCE à la société MEGALUX.

L'installation de la machine a été réalisée du 01/02/N au 01/10/N (la machine est prête à fonctionner). Elle ouvre droit à déduction de TVA au taux de 18 %.

La société MEGALUX retient l'amortissement dégressif à taux décroissant (SOFTY).

La durée d'utilité de cette machine est de 5 ans. La période d'installation est jugée significative.

Durant le premier mois d'utilisation, la société a subi des pertes d'exploitation s'élevant à 3 000 000 F. Les coûts de réinstallation du matériel s'élèvent à 800 000 HT et sont payés par banque le 15/11/N. Les frais de démantèlement sont estimés à 13 585 962 F selon la facture proforma d'une société spécialisée dans les opérations de démantèlement sur la base d'un démantèlement effectué le 01/02/N. Le taux d'inflation est de 2% et le taux d'intérêt des obligations d'Etat est de 6,5%.

#### ☒ Mission :

1. Rappeler les règles d'évaluation des immobilisations à l'entrée prévues par le SYSCOHADA.
- ☒ 2. Rappeler les conditions d'incorporation des coûts d'emprunt dans le coût d'acquisition d'un actif. Préciser si cette prise en compte est obligatoire.
3. Calculer le coût d'acquisition de la machine KL.
4. Présenter le plan d'amortissement de la machine en appliquant la méthode SOFTY.
5. Présenter les écritures relatives à l'octroi de la subvention et à l'encaissement de l'emprunt.
6. Passer les écritures relatives à l'acquisition de la machine KL.
7. Indiquer quelles seraient les incidences sur le coût d'acquisition du matériel dans l'hypothèse où l'installation et les tests de fonctionnement auraient été réalisés par du personnel de l'entreprise. Comptabiliser l'acquisition de cette machine dans cette hypothèse.
8. Passer toutes les écritures nécessaires à l'inventaire de l'exercice N.
9. Présenter toutes les écritures nécessaires concernant l'exercice N+1.
10. Quel est le montant du poste « subvention » qui figure au bilan de MEGALUX au 31/12/N+2 ?
11. Comptabiliser les écritures nécessaires en N+2, sachant qu'un élément indispensable au fonctionnement de la machine doit être remplacé le 01/02/N+2.

Cet élément n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation séparée lors de l'acquisition. Le montant hors taxe de la facture relative au nouveau composant non identifié à l'origine s'élève à 28 090 800 F (règlement par chèque bancaire au comptant). La reconstitution de sa valeur est réalisée à partir de sa valeur de renouvellement corrigée du taux d'inflation.

## CAS N°2 : Production d'une immobilisation corporelle

Un immeuble a été construit par l'entreprise MEGA pour ses besoins administratifs. La fabrication a commencé le 01/07/N-1 et s'est achevée le 30/09/N. Il est mis en service le 01/10/N et amorti en mode linéaire sur une durée d'utilisation estimée à 20 ans. Les coûts engagés sont répartis de la façon suivante :

Éléments	N-1	N
Matières premières	121 000 000	153 000 000
Charges directes de production	150 000 000	175 000 000
Charges indirectes fixes de production	60 000 000	70 000 000
Frais d'administration générale	10 000 000	18 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>341 000 000</b>	<b>416 000 000</b>

L'activité globale de la société a représenté 90 % de son activité normale en N-1 et 85 % en N. Pour financer ce projet, un emprunt a été souscrit et une subvention obtenue. L'emprunt souscrit ayant financé cette production est de 500 000 000 F au taux de 6 % l'an remboursable par 3 annuités constantes. Il a été débloqué par la banque en date du 1<sup>er</sup> juillet N-1. Une subvention d'investissement de 240 000 000 F a été obtenue le 01/10/N-1 et encaissée par virement bancaire le 25/10/N-1.

### ✎ Mission :

- Rappeler la définition du SYSCOHADA relative au coût de production d'une immobilisation corporelle (article 37 AUDCIF).
- Indiquer les conditions d'incorporation des coûts liés aux emprunts dans le coût d'entrée d'un actif. Préciser si cette prise en compte est obligatoire.
- Préciser les modalités de la comptabilisation du coût de la sous-activité.
- Déterminer sous forme de tableau la valeur d'entrée de la machine.
- Présenter les écritures relatives à l'octroi de la subvention et à l'encaissement de l'emprunt.
- Rappeler l'écriture constatée à la clôture de l'exercice N-1 relative à l'immobilisation et enregistrer toutes les écritures nécessaires au titre de l'exercice N.
- Quel est le montant du poste « subvention » qui figure au bilan de la société MEGA au 31/12/N+2 ?
- Présenter les écritures relatives à la subvention pour les exercices N-1 et N en utilisant les deux méthodes prévues par le référentiel IFRS.

## CAS N° 3 : Coût de démantèlement

L'entité DEMAMTAS a acquis le 01/01/N un matériel industriel lourd d'une valeur de 400 000 000 F. La durée d'utilité du matériel est de 10 ans. Les frais de démantèlement au terme de la durée d'utilité s'élèvent actuellement à 49 220 880 F. Le taux d'inflation est de 2% et le taux d'actualisation de 8%. Le 20 Mars N+10, le coût effectif des travaux de démantèlement s'élève à 52 000 000 FHTVA 18%.

### ✎ Mission :

- Rappeler les modalités de comptabilisation de la dégradation immédiate et progressive.
- Procéder à l'analyse comptable des opérations et passer les écritures nécessaires pour N, N+1 et N+10.

## CAS N°4 : Approche par composants – Coûts d'emprunt - Coût de démantèlement et subvention d'investissement

La SA THALES s'est inscrite dans une démarche d'écologie industrielle en recyclant les déchets de démolition en matériaux de construction pour les routes. Pour traiter une quantité toujours croissante de déchets, la société THALES a décidé d'investir dans une nouvelle machine à courant de Foucault qui permet de récupérer automatiquement l'aluminium. Sachant que l'aspect écologique de son activité est apprécié des instances publiques, THALES a demandé et obtenu une **subvention d'investissement** de la Ministère de l'environnement pour financer une partie de son installation. Elle a aussi contracté un **emprunt** auprès de la CBAO.

### ↳ Mission :

1. Indiquer pour quels motifs comptables, il convient de décomposer l'actif « machine ».
2. Rappeler les conditions d'incorporation des coûts d'emprunts dans le coût d'entrée d'un actif. Comment détermine-t-on la période d'attribution (ou d'activation) des coûts ?
3. Calculer le coût d'acquisition de la machine sachant que la période de préparation est jugée significative (coût d'acquisition de chaque composant puis coût global de la machine).
4. Procéder aux enregistrements comptables concernant la notification d'octroi de la subvention d'investissement au 10 janvier 2018 et de l'emprunt au 1<sup>er</sup> février 2018.
5. Enregistrer les opérations liées à l'acquisition de l'immobilisation, à son utilisation et à l'encaissement de la subvention d'investissement.
6. Enregistrer les écritures d'inventaire des exercices 2018 et 2019 concernant l'amortissement des actifs, la reprise de la subvention, la provision pour démantèlement ainsi que la régularisation de l'emprunt.
7. Un élément C est remplacé inopinément, le 01/03/ 2021. Le prix de remplacement est de 4 500 000 F HT TVA 18% payé au comptant. Comptabiliser cette opération.
8. Présenter les écritures comptables nécessaires liées au remplacement du tapis roulant.
9. Calculer les annuités d'amortissement de l'exercice 2029 concernant la structure et le composant A.

### Document : Informations concernant la machine à courant de Foucault

La société THALES a fait appel à la société MATFORCE pour procéder à l'installation de la machine à courant de Foucault. Cette installation a duré 8 mois du 1<sup>er</sup> février 2018 au 1<sup>er</sup> octobre 2018 (date de facturation et de mise en service). Les durées d'utilisation des éléments constituant cette machine ainsi que leurs prix respectifs sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Éléments	Durée d'utilisation	Prix HT
Structure : Partie motorisée	15 ans	94 200 000 FCFA
Composant A : Roue polaire	10 ans	31 475 000 FCFA
Composant B : Tapis roulant	5 ans	30 650 000 FCFA

La TVA supportée est intégralement déductible au taux de 18%.

Le coût de remplacement du composant A sera de 36 000 000 F HT.

Le mode d'amortissement linéaire est utilisé par l'entreprise.

La société MATFORCE a accordé une remise globale de 8 250 000 F sur la machine à courant de Foucault (5 400 000 F pour la partie motorisée, 1 875 000 F sur la roue polaire et 1 050 000 F sur le tapis roulant).

Par ailleurs, compte tenu des risques de pollution de l'environnement, la société THALES supporte une obligation de remise en état du site en fin d'exploitation. Le coût estimé de cette remise en état s'élève à 41 478 560 F, le taux d'actualisation retenu est de 5 % en 2018.

Le 10 octobre 2018, la société MATFORCE a dû intervenir pour réamorcer le tapis roulant qui s'était bloqué lors de son utilisation. Montant : 2 000 000 F HTVA 18 % récupérable.

La notification d'octroi de la subvention par le Ministère est arrivée le 10 janvier 2018. Son montant est de 30.000.000 F. Elle a été encaissée le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Elle sera affectée proportionnellement au coût d'acquisition de chacun des éléments de l'immobilisation. L'emprunt qui finance en partie l'installation a été contracté le 1<sup>er</sup> février 2018. Son montant est de 60.000.000 F. Son taux d'intérêt est de 5 % et il est remboursable sur 4 ans par annuités constantes. Cet emprunt sera réparti de la façon suivante :

- 60 % pour le financement de la partie motorisée ;
- 20 % pour le financement de la roue polaire ;
- 20 % pour le financement du tapis roulant.

Le 01/04/2021, le tapis roulant est détérioré et a été remplacé par une pièce semblable facturée à 32 000 000 F HT.

### CAS N°5 : Immobilisation acquise avec clause de réserve de propriété

Afin d'adapter sa production aux nouveaux matériaux utilisés, la SA THALES doit moderniser son outil de production et investir dans de nouveaux équipements. Pour cela, elle fait l'acquisition d'une nouvelle machine à commande numérique.

Cette nouvelle machine a été livrée et facturée le 30 mars N. Son prix d'achat s'élève à 28 000 000 F HT, auxquels viennent s'ajouter des frais d'installation pour 3 400 000 F HT.

En raison d'un retard de livraison, la SA ALPHA a bénéficié d'un rabais de 5 %, calculé sur le prix d'achat, hors installation. La facture mentionne l'existence d'une **clause de réserve de propriété**. L'intégralité de la facture a été payée le 30 septembre N. La mise en service a eu lieu le 01/04/N.

Durant le premier mois d'utilisation, la société a subi des pertes d'exploitation s'élevant à 5 000 000 F. Elle retient un mode d'amortissement dégressif à taux décroissant sur 5 ans.

#### ↳ Mission :

1. Calculer le coût d'acquisition de la machine à commande numérique.
2. Présenter le plan d'amortissement de la machine.
3. Passer chez THALES les écritures d'acquisition de la machine et d'amortissement, en N.
4. Quelle a été l'écriture de vente de l'équipement chez le fabricant ? Ce fournisseur doit-il comptabiliser des écritures à la clôture concernant cette vente ?

### CAS N°6 : Pièces de rechange et de sécurité

La société SIGMA a acquis le 1<sup>er</sup> octobre N un matériel industriel spécifique pour valeur de 150 000 000 F hors taxes (dont un composant A d'une valeur de 30 000 000 F).

La durée d'utilité du matériel industriel est de 6 ans et celle du composant A est de 3 ans.

La valeur résiduelle du matériel industriel au bout de 6 ans est de 12 000 000 F.

Elle a dû aussi faire l'acquisition de pièces de rechange et de sécurité pour ce matériel :

- la pièce de rechange X sera utilisée sur ce matériel et est destinée à remplacer le composant A : 30 000 000 F HT.
- la pièce de rechange Y d'une durée d'utilité de 6 mois est utilisable sur d'autres machines : 8 000 000 F
- la pièce de sécurité Z correspondant à des pièces principales d'une installation, acquises pour être utilisées en cas de panne ou de casse accidentelle, afin d'éviter une interruption longue du cycle de production ou un risque en matière de sécurité : 15 000 000 F.

Le taux TVA est de 18%. Le rythme de consommation des avantages économiques est linéaire.

A la clôture de l'exercice, il reste en stock des pièces de rechange Y d'une valeur de 1 500 000 F pour lesquelles l'entité procède à un suivi en tenant une fiche de stock.

#### ↳ Mission :

1. Présenter les écritures d'acquisition du matériel et des pièces de rechange et de sécurité.
2. Passer les écritures d'inventaire relatives au 31 Décembre N.

### CAS N°7 : Opérations sur immobilisations (articles 45 et 46 AUDCIF)

L'entité TILDA a réalisé les opérations suivantes :

1 /07/N : Acquisition d'un matériel industriel pour 36 000 000 FCFA HTVA 18 % récupérable.  
Le matériel est amorti en système linéaire sur une durée d'utilité de 3 ans,  
Des indices externes de pertes de valeur, ont conduit à prendre en compte les prix neufs du même matériel sur le marché permettant de calculer les valeurs actuelles.

Années	Prix du marché
31/12/N	34.560.000 FCFA
31/12/N+1	37.200.000 FCFA
31/12/N+2	21.600.000 FCFA

01/4/N+3, le matériel industriel est cédé à crédit au prix de 10 000 000 FCFA.

La législation fiscale prévoit une TVA à reverser ou due en cas de cession d'une immobilisation ayant supporté une TVA récupérable à l'acquisition selon la formule suivante :

$TVA \text{ à reverser} = TVA \text{ récupérable à l'acquisition} \times \frac{\text{Temps d'amortissement restant à courir}}{\text{Durée d'utilité prévue}}$

#### ✎ Mission :

1. Déterminer les différentes valeurs actuelles.
2. Présenter le plan d'amortissement réel révisé du matériel.
3. Présenter un extrait du bilan normalisé au 31/12/N+2.
4. Passer toutes les écritures découlant des opérations du 1/7/N au 1/4/N+3.
5. Présenter la note 3 D : plus-value ou moins-value de cession.

### CAS N°8 : Contrat de location (IFRS 16)

Le 01 Avril 2021, la société GAMMA finance une machine industrielle via un contrat de crédit-bail. La juste valeur de la machine à la signature du contrat est de 65.000.000 F.

Le taux d'intérêt implicite du contrat est de 10%. Ce matériel est amorti selon la méthode SOFTY.

Le contrat consiste en une série de 3 versements à terme échu de 22.500.000 F.

La durée d'utilité de la machine est de 5 ans. L'option d'achat étant très incitative, le preneur compte la lever. Le prix de levée de l'option est fixé à 9.378.000 F.

Les frais d'installation de la machine s'élevant à 6 000 000 F HT ont été réglés par banque.

Les honoraires de l'avocat pour la signature du contrat s'élèvent à 3 000 000 F.

Les frais de courtage (commission versée à l'intermédiaire) s'élèvent à 2 000 000 F et seront remboursés par le bailleur afin d'encourager la signature du contrat.

Les frais d'acquisition ont été réglés par chèque bancaire le 15 avril 2021.

Le 20 avril 2021, le bailleur procède au remboursement des frais de courtage à la société GAMMA par chèque bancaire.

#### ✎ Mission :

1. Déterminer le montant initial de la dette locative.
2. Calculer le coût d'entrée de la machine.
3. Présenter le tableau d'amortissement de la dette locative.
4. Présenter les deux premières lignes du tableau d'amortissement de la machine.
5. Passer les écritures nécessaires chez le preneur pour les exercices 2021 et 2022.

### CAS N°9 : Dépréciation d'un groupe d'actifs immobilisés

La valeur nette comptable d'un groupe d'actifs immobilisés (UGT) d'une valeur de 870 000 000 F à fin décembre N se présente comme suit :

- ⇒ Goodwill : 120 000 000 F
- ⇒ Brevets : 150 000 000 F
- ⇒ Terrain : 75 000 000 F
- ⇒ Immeuble industriel : 225 000 000 F
- ⇒ Matériels : 300 000 000 F

Un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre N et il a révélé que la valeur actuelle de l'UGT est de 675 000 000 F.

Par ailleurs, la valeur actuelle du terrain est de 82 500 000 F et celle de l'immeuble de 217 500 000 F.

#### ↳ Mission :

1. Rappeler la définition d'une unité génératrice de trésorerie (UGT).
2. Évaluer et comptabiliser la perte de valeur de l'UGT.
3. Pourquoi faut-il affecter le goodwill acquis par un regroupement d'entreprise à une UGT ?
4. Rappeler les modalités de dépréciation du goodwill en IFRS.

### CAS N°10 : Evaluation et variation du coût de démantèlement

La société EPSON met en service un équipement industriel lourd le 1<sup>er</sup> janvier N dont le coût est de 400 000 000 F. La durée d'utilité de ce matériel de production est estimée à 10 ans.

À l'issue de la période d'exploitation, la société EPSON devra remettre en état le site de production.

Le coût de cette remise en état est de 43 178 500 F. Le taux d'actualisation retenu est de 8 %.

On suppose que le montant du passif est revu à la hausse le 31/12/N+3. Il est alors estimé à 47 606 230 F. Le taux d'actualisation étant toujours de 8 %.

#### ↳ Mission :

1. Procédez à la comptabilisation de l'unité de production au 1<sup>er</sup> janvier N.
2. Discutez la régularisation de la provision au 31 décembre N et au 31 décembre N+3.

### CAS N°11 : Construction sur sol d'autrui

L'entité ALPHA a fait construire courant N un atelier industriel sur un terrain dont elle est locataire.

Le coût total de l'atelier industriel s'élève à 300 000 000 F. Les travaux sont achevés et facturés le 01/10/N. La durée de vie de l'atelier est de 20 ans. Le bail expire dans 15 ans.

À l'expiration du bail, l'entité ALPHA percevra une indemnité d'éviction de 60 000 000 F.

#### ↳ Mission :

1. Passer les écritures nécessaires pour les exercices N, N+1 et N+15 dans les livres du locataire.
2. Présenter l'écriture nécessaire chez le propriétaire à la fin du bail.

### CAS N°12 : Calcul des coûts d'emprunt

Pour financer l'acquisition d'un équipement industriel de 300 000 000 HT, l'entreprise ALPHA a contracté deux emprunts remboursables au taux annuel de 7,5 % ; le premier emprunt contracté le 01/03/N est de 120 000 000 F, le second emprunt contracté le 01/08/N est de 180 000 000 F. La période d'installation de la machine s'étend du 01/02/N au 01/12/N.

Pour le démarrage de son activité, l'entreprise BETA a contracté trois emprunts :

- ◇ 300 000 000 F le 01/01/N, remboursable au taux de 7 % ;
- ◇ 120 000 000 F le 01/02/N, remboursable au taux de 7,5 % ;
- ◇ 180 000 000 F le 01/03/N, remboursable au taux de 8 %.

Ces emprunts participent au financement d'une construction évaluée à 400 000 000 F, débutant le 01/03/N et se terminant le 01/12/N. La période de production est jugée significative.

Les dépenses ont été engagées comme suit : 150 000 000 F le 01/03/N, 130 000 000 F le 01/07/N et 120 000 000 F le 01/10/N.

#### ✎ Mission :

Calculer le montant des coûts d'emprunt à incorporer au coût de l'actif dans chaque cas.

### CAS N°13 : IAS 23 Coûts d'emprunt

L'entreprise TILDA a entrepris la construction d'un immeuble destiné à devenir son siège social. Les emprunts contractés globalement pour financer le développement de l'entreprise le 1<sup>er</sup> Février 2022 sont les suivants : E1 : 900 000 000 F à 7,5 % et E2 : 225 000 000 F à 10 %.

La construction débute le 1<sup>er</sup> mars 2022 pour s'achever le 30 novembre 2022. Le montant total de la construction s'élève à 450 000 000 F. Elle est amortissable sur 20 ans en mode linéaire.

N'ayant pas eu à débloquer l'intégralité des fonds immédiatement, l'entreprise a placé 600 000 000 F à 4 % du 15 avril 2022 au 31 août 2022. Toutes les sommes sont reçues par virement bancaire.

La valeur résiduelle de la construction est de 97 000 000 F.

#### ✎ Mission :

1. Calculer le taux de capitalisation à appliquer aux dépenses d'investissement pour l'incorporation des coûts d'emprunt.
2. Calculer le montant des coûts d'emprunt à incorporer au coût de l'actif.
3. Présenter toutes les écritures nécessaires jusqu'au 31/12/2022.

### CAS N°14 : Réévaluation libre

L'entité DELTA a procédé à la réévaluation libre de l'ensemble de ses immobilisations à la clôture de l'exercice N. Parmi ses immobilisations figure un bâtiment acquis le 2 janvier N-5 pour un montant de 750 000 000 F est amorti linéairement sur 30 ans.

La valeur actuelle à la clôture de l'exercice N est de 675 000 000 F.

Méthode 1 : Réévaluation par ajustement des amortissements proportionnellement à la modification de la valeur brute comptable.

Méthode 2 : Réévaluation par élimination du cumul des amortissements et enregistrement de la valeur réévaluée.

#### ✎ Mission :

Procéder à l'analyse comptable des opérations et passer les écritures nécessaires.

## CAS N° 15 : IAS 16 Immobilisations corporelles

### Partie A : Acquisition avec paiement à terme

Une machine est acquise le 02/01/N et financée comme suit : \_\_\_\_\_

- ✓ 30 000 000 F au comptant
- ✓ 33 000 000 F dans un an ;
- ✓ 36 300 000 F dans 2 ans.

Le taux d'actualisation retenu est de 10% par an.

#### ↳ Mission :

1. Pour quel montant apparaîtra la machine dans l'actif brut du bilan et selon IAS 16 en N ?
2. Présenter les écritures nécessaires le 02/01/N, N+1 et N+2 selon la norme IAS 16.
3. Calculer le coût d'acquisition du matériel selon le SYSCOHADA et passer les écritures.

### Partie B : Modèle de la juste valeur (IAS 16 et IAS 40)

La société DELTA a acquis le 1<sup>er</sup> janvier N-1 un immeuble destiné à devenir son siège social pour une valeur de 550 000 000 F.

Les honoraires du notaire sont de 22 500 000 F HT et les droits d'enregistrement de 27 500 000 F.

La durée d'utilité est de 30 ans (mode linéaire). La société applique le modèle de la réévaluation.

La juste valeur de l'immeuble estimée fin N est de 616 000 000 F.

La juste valeur de l'immeuble estimée fin N+1 est de 513 000 000 F.

#### ↳ Mission :

1. Présenter les écritures nécessaires en N et N+1 selon les normes IFRS.
2. Les écritures de N seraient-elles les mêmes si les locaux achetés avaient été mis en location ?

## CAS N°16 : IAS 36 Dépréciation d'actifs

La société SIGMA a acquis le 01/01/N-1 un matériel industriel d'une valeur de 105 000 000 F, destiné à la fabrication d'un nouveau produit. Ce matériel est amorti sur une durée d'utilité de 7 ans. Au 31/12/N, le comptable est informé que les prévisions de production de ce matériel sur les 5 années à venir sont inférieures aux prévisions initiales. Il décide donc de réaliser un test de dépréciation. Le prix de vente de ce matériel au 31/12/N est estimé à 55 000 000 F, le fournisseur de ce matériel étant prêt à racheter ce matériel à ce prix. Cependant, des frais accessoires de 5 000 000 F seraient à la charge de SIGMA (frais de transport, droits de douane...).

D'autre part, les prévisions de marge opérationnelle générée par ce matériel durant les 5 prochaines années sont les suivantes :

Années	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Marge opérationnelle	17 500 000 F	15 000 000 F	15 000 000 F	12 500 000 F	10 000 000 F

La marge opérationnelle peut être assimilée aux *cash-flows* générés par ce matériel (ventes prévues - charges décaissables liées aux ventes). Le taux d'actualisation utilisé est de 15 %.

#### ↳ Mission :

1. Faut-il effectivement réaliser un test de dépréciation au 31/12/N ?
2. Calculez le montant de la dépréciation de l'exercice N.
3. Passez les écritures nécessaires au 31/12/N.
4. Quelle sera la VNC du matériel à l'actif au 31/12/N+1 ?
5. La valeur recouvrable au 31/12/N+3 est estimée à 22 500 000 F. Procéder à l'analyse relative à la dépréciation au 31/12/N+3.
6. Expliquez les principes de traitement comptable d'une UGT.

**FICHE N°5 : Les immobilisations incorporelles****CAS N°1 : Frais de recherche et développement**

La société ALPHA a réalisé des opérations de recherche et de développement et vous propose la résolution des problèmes suivants pour l'exercice N :

**Opération 1 : Des frais de recherche appliquée** ont été comptabilisés pour **60 000 000 F**.

**Opération 2 : Des travaux de développement** concernant la fabrication d'un produit faisant l'objet d'une commande d'un client. Le projet n'est pas terminé. Les coûts engagés en N sont de **50 000 000 F**.

**Opération 3 : Des frais de développement** ont été entrepris concernant un produit nouveau de la société ALPHA. Les coûts se rapportant à ce projet peuvent être distinctement établis de la façon suivante :

- ☞ Salaires et dépenses relatifs aux chercheurs : **37 500 000 F**
- ☞ Matières premières consommables utilisées : **15 000 000 F**
- ☞ Dotations aux amortissements des matériels spécifiquement affectés à cette opération de développement : **13 250 000 F** dont **2 000 000 F** d'amortissements dérogatoires.
- ☞ Frais de formation du personnel : **1 800 000 F**
- ☞ Frais d'administration générale : **1 200 000 F**
- ☞ Coûts d'emprunt affectés à cette opération de développement : **1 250 000 F**

Ces travaux ont été achevés le **01/10/N**. La direction estime que les avantages économiques attendus de ce procédé seront consommés linéairement sur **5 ans**.

Un brevet de fabrication du nouveau produit a été déposé le **01/07/ N+2** moyennant **5 750 000 F** de frais de dépôt payés par chèque bancaire. Le brevet est amorti linéairement sur **10 ans**.

**Opération 4 : Des travaux de développement** concernant le développement d'un produit MK ont échoué. La société a arrêté le projet le **1<sup>er</sup> avril N**. Les montants inscrits dans les comptes « **211** » et « **2811** » sont respectivement de **80 000 000 F** et de **16 000 000 F** au **31/12/N-1**. Durée : **5 ans**.

**☞ Mission :**

Procéder à l'analyse comptable des opérations et passer les écritures nécessaires pour les exercices N, N+1 et N+2 sachant que les frais engagés ont été correctement comptabilisés.

**CAS N° 2 : Brevets acquis réglés au moyen de redevances périodiques**

La société BREVETAS a acquis un brevet le **01/01/N** moyennant un versement immédiat de **9 000 000 F** et de redevances annuelles de **2 % du chiffre d'affaires**, payable pendant **3 ans** le **31/12** de chaque année. Le taux d'actualisation est de **10 %**.

Le chiffre d'affaires prévisionnel en N est de **450 000 000 F**.

La société pense exploiter ce brevet pendant **5 ans**. Le taux de TVA est de **18%**.

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au titre des exercices N, N+1 et N+2 s'est élevé respectivement à **585 000 000 F**, **405 000 000 F** et **360 000 000 F**.

**☞ Mission :**

Procéder à l'analyse comptable des opérations et passer les écritures nécessaires de N à N+2.

### CAS N° 3 : Marques

La société MARQUAS entité a procédé à la création et à l'acquisition des marques dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ❖ **marque DX** : développement en interne de la marque au cours de l'exercice N. Le coût du développement s'élève à 40 000 000 F.
- ❖ **marque ZK** : acquis le 1<sup>er</sup> Octobre N-10 pour 90 000 000 F (règlement le même jour par chèque bancaire). Sa durée d'utilité est indéfinie mais la société décide le 01/07/N d'arrêter cette marque le 31/12/N+1.

➤ **Mission** : Procéder à l'analyse comptable des opérations et passer les écritures nécessaires.

### CAS N° 4 : Logiciels

L'entreprise LOGAS a conçu un logiciel de gestion le 01/10/N-1, achevé le 01/06/N et mis en service le 01/07/N, dont la durée d'utilisation est de 4 ans. Les dépenses engagées sont les suivantes :

	N-1	N
Étude préalable	120 000 F	
Analyse fonctionnelle	1 500 000 F	
Analyse organique	4 800 000 F	500 000 F
Programmation		1 000 000 F
Tests et jeux d'essais		2 500 000 F
Documentation technique		200 000 F
Formation des utilisateurs		900 000 F

➤ **Mission** :

Calculer le coût de production du logiciel et comptabiliser les écritures en N-1 et en N.

### CAS N° 5 : Site internet

Les dirigeants de la SA INTERNAS ont décidé fin janvier N de créer un site internet servant de vitrine commerciale à la société et permettant aux clients de réaliser certaines opérations en ligne (règlement sécurisé, passation de commandes ...).

Les travaux correspondants à la création du site sont confiés à des employés du service informatique de l'entreprise.

Les différentes phases du projet sont résumées comme suit :

- ⇒ Études préalables réalisées en février N : 800 000 F ;
- ⇒ Obtention d'un nom de domaine le 12/03/N : 1 200 000 F ;
- ⇒ Développement du logiciel d'exploitation nécessaire à la mise en fonctionnalité du site le 30/04/N : 1 500 000 F ;
- ⇒ Développement des logiciels et bases de données : 7 500 000 F
- ⇒ Développement des codes le 01/05/N : 900 000 F ;
- ⇒ Réalisation d'une documentation technique le 15/11/N : 2 400 000 F.

Le projet est achevé et mis en service le 1/11/N. la durée d'utilisation est de 5 ans.

Les coûts activables ont été comptabilisés en charges.

➤ **Mission** :

1. Déterminer le coût d'entrée du site à l'actif de la société.
2. Déterminer la base amortissable du site.
3. Enregistrer les écritures nécessaires en N.

## CAS N° 6 : Logiciels

Le responsable du département de contrôle de gestion de la société LOGAS vous communique le détail des frais hors taxes relatifs à la création d'un logiciel de calcul des coûts par la méthode ABC.

Les différentes phases de la réalisation de ce logiciel :

❖ **Au cours du quatrième trimestre N – 1 :**

- ✓ Étude préalable : 18 000 000 F
- ✓ Analyse fonctionnelle : 45 000 000 F
- ✓ Analyse organique : 81 000 000 F

❖ **Au cours du premier trimestre N :**

- ✓ Programmation : 22 500 000 F
- ✓ Tests et jeux d'essai : 90 000 000 F
- ✓ Documentation pour les utilisateurs : 58 500 000 F

La maintenance du logiciel sera réalisée par le service informatique de l'entité.

Les frais de maintenance pour l'exercice N s'élèvent à 20 000 000 F.

Les conditions requises pour l'immobilisation sont remplies.

La durée d'utilité prévue est de 5 ans. La date de mise en service du logiciel est fixée au 1<sup>er</sup> avril N.

⌘ **Mission :**

Procéder à l'analyse comptable des opérations et passer les écritures nécessaires.

## CAS N°7 : Logiciels

La société GAMMA fait concevoir un logiciel spécifique de comptabilité générale à usage interne par son bureau d'études : le logiciel est terminé et mis en service le 1<sup>er</sup> octobre N et remplit les conditions prévues par le SYSCOHADA. Sa durée de vie et d'utilisation est de quatre ans.

Le système croisé comptabilité générale / comptabilité analytique fait ressortir l'analyse suivante pour l'exercice :

Charges de la Comptabilité générale	605 Achats non stockés	62 – 63 Services extérieurs	66 Charges de personnel	6813 Dotations aux amortissements des matériels utilisés
1. Étude préalable	100 000	-	1 800 000	-
2. Analyse fonctionnelle	220 000	-	800 000	250 000
3. Analyse organique	300 000	400 000	600 000	200 000
4. Programmation	100 000	600 000	1 000 000	300 000
5. Tests et jeux d'essais	-	300 000	1 200 000	-
6. Documentation	-	400 000	-	-
7. Formation	-	170 000	1 000 000	310 000
8. Suivi du logiciel (maintenance)	-	160 000	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>720 000</b>	<b>2 030 000</b>	<b>6 400 000</b>	<b>1 060 000</b>

Un second logiciel de gestion commerciale est en cours de production par le bureau d'études. Sa mise en service est prévue en mai N+1. Les dépenses engagées pour ce logiciel sont au 31 décembre N de 8 000 000 F (dont 1 000 000 F d'étude préalable, 4 000 000 F d'analyse fonctionnelle, et 3 000 000 F d'analyse organique).

⌘ **Mission :**

1. Exposer les règles applicables en matière de comptabilisation des logiciels créés.
2. Évaluer et comptabiliser les écritures nécessaires pour l'exercice N.